

**Contre les fracturations
de la société, jouons
collectif!**



Dossier Février 2024

**La pauvreté
s'étend en France**



© DR

Secours populaire de la Somme: nourriture et culture

« Ça faisait longtemps que j'avais envie d'aider les gens, de faire des choses avec le Secours populaire dont j'avais apprécié les actions lors de ma carrière professionnelle » confie Rêjane, retraitée depuis quelques années, syndiquée au SNUipp.

« Je participe aux actions de distribution de denrées où je côtoie les gens qui viennent demander de l'aide alimentaire. Avec la crise énergétique, c'est encore plus compliqué pour eux. Les ressources financières sont encore plus basses, c'est difficile simplement pour manger. Ça me révolte et du coup j'ai eu envie de m'impliquer, de me rendre utile. »

Outre toutes ces actions de solidarité nécessaires que mène le Secours populaire partout en France, d'autres actions culturelles, envers les plus jeunes, dans les écoles, fleurissent dans le département de la Somme.

« J'ai rencontré un grand nombre de bénévoles qui œuvrent dans notre association et arrivent avec leur histoire. Mélina, animatrice pour le soutien scolaire, est aussi une artiste en art thérapie. Elle a souhaité créer des ateliers artistiques cet été pour permettre aux jeunes des familles aidées, d'entrer par un autre biais vers la culture. Une antenne s'est créée à

Beauval (au nord du département). Avec d'autres membres du Secours populaire, des sorties culturelles très variées ont vu le jour, permettant aux bénéficiaires de vivre autre chose que la misère. C'est ainsi qu'ils sont allés au château de Compiègne, au musée du quai Branly à Paris, à la maison Jules Verne et à la comédie de Picardie...

Une autre bénévole crée des partenariats avec divers établissements ou associations. C'est ainsi qu'une chorale amiénoise a chanté au profit du Secours populaire, que l'hôpital a collecté des jouets, que l'UFOLEP¹ a offert des vélos à 12 jeunes, que le comité d'Entreprise de la SNCF a permis à des élèves de partir en colonie de vacances, que plus de 30 familles sont allées à Disneyland Paris pour vivre une journée de détente extraordinaire...

Je me trouve bien dans cette association : la pluralité des personnes permet de créer du lien avec les bénéficiaires. Chacun arrive avec ses compétences, participe, propose, invente pour que la vie soit moins difficile. J'invite les collègues retraités à prendre une part active à cette belle association qui me tient énormément à cœur. » ● **Propos recueillis par Maryse Lecat**

1. Union Française des Œuvres Laiques d'Éducation Physique



Sommaire

Dans mon association

02 > Secours populaire en Somme

Actu

04 > Sécurité sociale: austérité programmée

05 > Extrême-droite / Laïcité

06 > La pension de réversion

Dossier

07 > Des pauvres plus nombreux

08 > Des statistiques implacables

09 > Crise du logement / Accès aux soins

10 > Les services publics font l'égalité

Actu

11 > Le 49.3 un coup de force... légal

Sortir et découvrir

12-13 > Amboise, ville royale

Actu

14 > Du brut au net / Complémentaire santé

Pour vos papilles

15 > La vigne à l'assaut du territoire

3 questions à...

16 > Docteur Françoise Nay

Jouer collectif: une nécessité!

Les liens sociaux n'en finissent pas d'être détricotés et les garanties collectives attaquées les unes après les autres. En tous domaines chacun-e est invité-e à trouver une voie individuelle.

Les collectifs de travail de nos collègues actives et actifs sont désorganisés: elles et ils sont sommés de trouver des parades personnelles à la dégradation de l'exercice professionnel comme à la dévalorisation du métier. La rupture du lien entre les salaires et les pensions a séparé les retraité-es des actives et des actifs, aggravant la coupure entre travail et retraite et visant la transformation des pensions en allocations. Le transfert d'une part de la couverture santé de la Sécurité sociale vers les complémentaires pousse aussi à des « choix » individuels et éloigne des solidarités professionnelles et intergénérationnelles. La Protection Sociale Complémentaire imposée dans la Fonction publique comme dans le privé est un élément de cette stratégie. Le sort fait aux immigré-es dans notre pays est emblématique des fractures multipliées et aiguisées au sein de la population. L'histoire nous l'a appris, focaliser l'attention sur l'étranger vise à détourner l'attention sur les difficultés du reste de la population. Mais qui peut croire qu'en le rejetant, les conditions de vie, de travail, les salaires et les pensions, les services publics, l'accès aux soins s'amélioreront? C'est même précisément le contraire! Qui peut imaginer que l'exclusion remplacera les politiques publiques vers l'indispensable transition écologique auquel ce pouvoir se refuse pour l'essentiel? Les seul-es gagnant-es sont celles et ceux qui veulent faire du profit sur tous les moments de nos vies. C'est la porte ouverte à l'extrême droite promotrice du « tous contre tous ». Les odieuses fracturations inscrites dans la loi immigration votée en décembre en cachent et peuvent en annoncer beaucoup d'autres.

Il n'est d'autre voie que de mettre du collectif au cœur de notre engagement, à commencer par les liens entre générations. ● **Claude Rivé le 21 décembre 2023**

Encart joint à Fenêtres sur cours n° 495

Numéroté de 1 à 16 – distribué aux adhérents retraités
Hebdomadaire du Syndicat National Unitaire des instituteurs,
professeurs des écoles et PEGC – 128 Bd Blanqui – 75013 Paris.
T.: 01 40 79 50 00

Directrice de publication: Guislaine DAVID

Rédaction: Françoise CÉLÉRIER-ECHEVERRIA, Alain DERCOURT,
Evelyne FORCIOLI, Jacques HATTABLE, Maryse LECAT, Jacques
LECOFFRE, Sonia LEJEUNE, Bernard LIOURE, Deny NONNET, Claude
RIVÉ, Laurence TOURLOUT, Jean-Louis TROUINARD

Conception graphique et mise en page: Emmanuelle Roncin
et Clément Chassagnard

Impression: Limprime – ISSN 1241-0497 • CPPAP 3695 D 73 S

Sécurité sociale, l'austérité programmée

En 2023, le déficit de la Sécurité sociale est estimé à 8,7 milliards d'€ et il atteindrait 10,5 milliards d'€ essentiellement dûs aux dépenses de l'Assurance maladie en 2024. « Restrictions quoi qu'il en coûte! » : telle est la philosophie de la Loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS) 2024.

Selon le dossier de presse du ministère de l'économie présentant la LFSS, « le redressement des comptes sociaux est un impératif pour nous permettre de revenir sous les 3 % de déficit public d'ici 2027. [...] En 2024, pour tenir cet objectif, l'ONDAM¹ connaît une hausse de 3,2 % (...) tout en prévoyant 3,5 milliards d'€ d'économies, qui passent notamment par un effort de maîtrise des dépenses de soins de ville et par une responsabilisation de l'ensemble des acteurs ». Cependant l'augmentation compenserait à peine la hausse des prix alors que les dépenses d'Assurance maladie couvrent la rémunération des soignants à la ville comme à l'hôpital.

La pénurie de médicaments et de personnels ignorée

En 2023, 37 % de nos concitoyen-nés déclarent avoir été confrontés à des pénuries de médicaments. Depuis 2021, un décret, poussé par l'UFC-Que Choisir, est censé assurer des stocks suffisants de médicaments d'intérêt thérapeutique majeur. L'instauration d'un pôle public du médicament devient une nécessité. L'extension des pouvoirs de l'ANSM² devrait permettre de lutter contre le dérèglement du système de distribution par des mesures contraignantes.



« L'extension des pouvoirs de l'ANSM² devrait permettre de lutter **contre le dérèglement du système de distribution** par des mesures contraignantes »

Pas de prise en charge ambitieuse de la perte d'autonomie

Le gouvernement se satisfait de l'augmentation de 4,6 % des moyens alloués à l'autonomie. La LFSS 2023 prévoyait 50 000 emplois pour 2027, pour amener à taux d'encadrement à 7,2 professionnels pour 10 résidents et

25 000 places de services de soin infirmiers à domicile... Tous ont été reportés à l'échéance 2030. Ne pas donner les moyens nécessaires à la Sécurité sociale, c'est délibérément mettre en danger une partie de la population. ● **Sonia Lejeune**

1. Objectif national des dépenses d'assurance maladie

2. Agence nationale de sécurité du médicament

L'extrême-droite monte, à nous de la démonter

Selon le politiste Jérôme Fourquet, sondeur à l'Ifop, « la bataille culturelle du RN, menée sur les réseaux sociaux et les médias traditionnels, porte ses fruits¹ ». Les médias parlent de moins en moins d'extrême-droite, tout en reprenant de plus en plus son lexique.

Sa théorie raciste et complotiste du grand remplacement et du racisme anti-blanc est relayée de manière complaisante.

Le projet de loi adopté par le Sénat en première lecture « pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration » et les rassemblements qui ont suivi le drame de Crépol ont été un condensé

de la période inquiétante que nous vivons.

Pourtant le baromètre annuel de la Commission Nationale consultative des droits de l'homme indique que les clichés et l'hostilité envers les minorités baissent. Et le tour d'horizon de différentes études sur les idées des Français montre que les idées progressistes sur les services publics, les salaires, les blocages des prix sont largement majoritaires. À l'opposé des propositions libérales du RN « pour le pouvoir d'achat » basées sur des baisses d'impôts de cotisations et de taxes...

Les attaques contre les populations migrantes ayant toujours été concomi-

« les idées progressistes sur les services publics, les salaires, les blocages des prix sont largement majoritaires. »

tantes de reculs sociaux, à nous, d'agir pour démonter les propos populistes et démagogiques, les discours xénophobes et sécuritaires. À nous d'imposer le thème du « Tous ensemble pour un monde meilleur » autour de nous et dans le débat public! ● **Laurence Tourout**

1. In *L'humanité*, 14/12/23



Laïcité, tout simplement!

La laïcité, pilier de notre identité nationale, assure à chacun-e la liberté de croire ou ne pas croire. Son instrumentalisation, pour mettre au pas celles et ceux dont l'origine et la religion déplaît n'est pas acceptable...

La méconnaissance de ce principe peut amener au conflit voire à l'agression. Cette rentrée a été marquée par une cristallisation des regards sur l'abaya, plutôt que sur les problèmes de l'École, puis par le dramatique assassinat par un fanatique religieux de Dominique Bernard, professeur de français à Arras.

L'école républicaine, rempart contre toutes les formes de d'intolérance et de discrimination, doit réaffirmer son indépendance à tout groupe de pression.

Au nom de la laïcité, acteurs de l'École et gouvernement doivent dénoncer les actes de l'association Parents Vigilants, créée par le parti Reconquête, qui traque et menace les enseignant-es: attaques numériques, courriers de dénonciation, campagnes calomnieuses, ces parents se croient investis d'une mission visant à sauver l'École d'une prétendue décadence. ● **Évelyne Forcioli**

Pension de réversion : assurer l'égalité ou diminuer les coûts ?



© SHUTTERSTOCK

« Après l'adoption de la contre-réforme des retraites la **« convergence des différents régimes »** a bon dos »

Fin mai 2023, la Première Ministre a demandé au Conseil d'Orientation des Retraites de réfléchir à une évolution des droits familiaux et conjugaux. Avant un rapport final prévu à l'automne 2024, le COR a établi un état des lieux¹.

L'étude porte notamment sur la pension de réversion qui concerne une redistribution très importante (environ 15% des dépenses de retraite) en direction des veufs et surtout des veuves (90% des bénéficiaires) et dont les conditions de versement diffèrent selon le régime de retraite. Depuis sa création, les modes de vie familiaux ont évolué : augmentation du travail des femmes, recul du nombre de mariages, apparition des PACS, hausse du nombre de divorces et de familles recomposées...

Un choix de société

La réversion vise au maintien du niveau de vie des personnes survivantes. Elle permet de limiter les écarts de pension entre femmes et hommes. Si le système doit évoluer, ces objectifs doivent rester le cœur de toutes les modifications. Elle a été l'objet de remises en cause multiples, compte-tenu

de la manne financière qu'elle représente. Aussi ne sera-t-on pas étonné que dans sa commande Elisabeth Borne prenne soin d'indiquer : « Ces propositions s'attacheront à être compatibles avec l'objectif de pérennité financière du système des retraites et feront l'objet d'une analyse sur leurs effets redistributifs ». Après l'adoption de la contre-réforme des retraites dans les conditions que l'on sait, après l'adoption du budget à coups de 49.3, la « convergence des différents régimes » a bon dos, l'expérience nous ayant appris qu'elle est toujours imaginée par les libéraux pour aligner l'ensemble vers le bas.

À suivre de près donc dans les mois à venir... ● **Claude Rivé**

1. <https://www.cor-retraites.fr/reunions-du-cor/droits-familiaux-conjugaux-etat-lieux>



Sommaire du dossier

- 07 > combattre la pauvreté
- 08 > statistiques accusatrices
- 09 > inégalités d'accès au logement et aux soins
- 10 > les services publics outils d'égalité

Dossier réalisé par: Alain Dercourt, Jacques Lecoffre, Claude Rivé, Laurence Touroult

La pauvreté en hausse: combattons-la ensemble!

La pauvreté progresse dans notre pays, en nombre comme en intensité, et les inégalités se creusent. La politique sociale placée dans les sillons du libéralisme produit ses effets de restrictions, d'exclusions, de mal vie pour les uns quand d'autres y puisent de nouvelles sources de profits, d'enrichissement et bien souvent d'arrogance.

S'il est un marqueur constant des adeptes du libéralisme et du tout marché, c'est bien de considérer l'humain d'abord par son utilité marchande. Il y aurait les productifs capables de valoriser le capital, et les improductifs qui coûtent. Les politiques publiques enfourchent les mêmes visions et divisions et se renforcent avec le relai complaisant des médias convertis à la cause. Pas la peine de chercher trop loin les causes des difficultés! Ainsi le chômeur devient un profiteur, le bénéficiaire du RSA un fainéant et le retraité un détrousseur de jeunesse, un gaspilleur d'argent public. La jeunesse, les chômeurs et chômeuses, les sans-

emploi et les retraité-es deviennent alors des cibles pour les tours de vis austéritaires. Pour autant les salarié-es n'ont pas la vie facile! Le nombre de travailleur-es pauvres ne cesse de progresser, les acquis sont rognés, les pressions salariales se font durement sentir comme les atteintes aux droits, aux statuts et aux protections.

Remettre du lien

À l'inverse, il faut restaurer les outils qui permettent que toutes et tous tiennent debout ensemble, debout parce qu'ensemble! C'est une plus juste répartition des richesses produites qu'il faut conquérir via les

salaires et l'impôt. C'est le renforcement de la Sécurité sociale assise sur les cotisations sociales, ancrée sur les principes de solidarité « de chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins ».

C'est encore le déploiement de services publics garants d'une égalité de traitement et d'un accès sur tout le territoire. Pour qu'émerge une société qui reconnaisse chacun dans ses droits et sa citoyenneté, il y a besoin de chercher des réponses qui unissent, qui accompagnent la multiplicité des parcours de vie. La solidarité intra et intergénérationnelle est un fondement essentiel qu'il faut préserver. Les intérêts des retraité-es, des actives et actifs, des futures retraité-es et des jeunes sont convergents. La formation, l'emploi, le salaire, la pension, l'accès aux soins sont en relation intime qu'il faut refuser de voir briser. ●

Statistiques implacables

D'après l'observatoire des inégalités, la France compte 5,3 millions de pauvres avec un seuil de pauvreté à 50 % du niveau de vie médian et 9,1 millions avec le seuil de 60 %

En 2004, le taux de pauvreté était de 6,8 % au seuil de 50 % et de 12,4 % au seuil de 60 %. En 2021, ces taux atteignent respectivement 8,3% et 14,5%...

Depuis le milieu des années 2000, la pauvreté repart donc à la hausse. La hausse du taux ne signifie pas que les plus pauvres s'appauvrissent, mais qu'une part croissante de la population la plus modeste s'éloigne du niveau de vie des classes moyennes. La fracture sociale n'est pas seulement le fait des plus aisés de notre société, elle se creuse aussi par le bas.

Le travail ne protège pas de la pauvreté

La baisse du chômage depuis 2015 n'a pas permis de diminuer le nombre de pauvres, alors qu'une partie d'entre eux ont vu leurs revenus augmenter en ayant accès à l'emploi. En effet, la pauvreté touche fortement les moins de 65 ans avec un taux à 15,6 %, tandis que chez les retraité-es le taux progresse avec l'âge, passant de 6,7 % pour les

75-79 ans puis à 12,5 % pour les 95 ans ou plus.

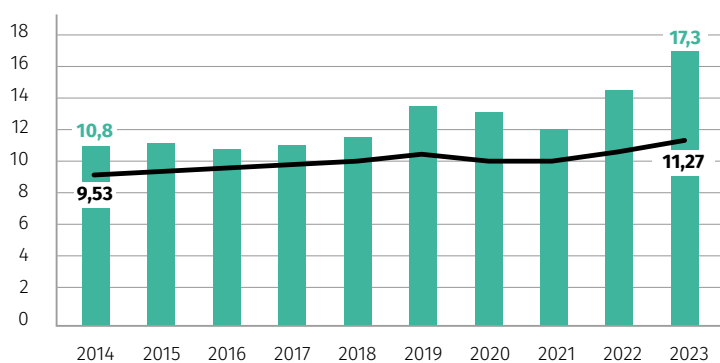
Les populations les plus modestes sont aussi celles qui subissent le plus l'inflation, la hausse des prix des produits de base comme l'alimentation et

celle de l'énergie menaçant leur pouvoir d'achat.

La faible revalorisation actuelle des minima sociaux et des allocations, des salaires et des pensions ne suffira pas à inverser la tendance !

Évolution de la proportion de salariés au Smic en France et du montant du Smic horaire brut

■ Part de salarié-es au Smic — Smic horaire brut en euros, au 1^{er} janvier de chaque année



Sources Insee, Libération

Les retraité-es, parmi les catégories les plus exposées

L'écart entre le revenu médian de la population pauvre (924 €) et le seuil de pauvreté (1 158 €) est en hausse de +1,5%.

Les organismes d'aide et de solidarité ne cessent d'alerter sur la dégradation des conditions de vie, et l'augmentation de la pauvreté particulièrement dans trois catégories de la société : les étudiant-es (+ 1,6%), les chômeurs et chômeuses (+1,9%) et les retraité-es (+0,7%).

Les retraité-es sont toujours moins touché-es en moyenne, mais représentent numériquement plus du quart des

ménages pauvres. Cette évolution inquiétante reflète deux phénomènes : la baisse du niveau des pensions des nouveaux et nouvelles retraitées et l'insuffisance des revalorisations année après année que l'inflation des années 2022 et 2023 ne manquera pas d'accroître ! Des raisons bien connues et qui ont poussé les retraité-es à se rassembler à de nombreuses reprises dans les mobilisations contre la réforme des retraites et pour l'augmentation du pouvoir d'achat des pensions.



Crise du logement: des inégalités croissantes

Les inégalités face au logement s'accroissent. Un rapport d'Oxfam France alerte sur les conséquences de la financiarisation dans le secteur du logement. Une fiscalité inadaptée et une absence de régulation des acteurs privés sont autant de freins à l'accès à un logement abordable pour toutes et tous.

Bien que souvent propriétaires de leur logement, des retraités-es, notamment les plus pauvres, peinent à se loger convenablement.

Les 25% les plus modestes consacrent deux fois plus de leurs revenus aux dépenses de logement que les 25% les plus aisés-es. Début 2021, les 10% des Français les plus riches en patrimoine concentraient 44% de tout le patrimoine immobilier français. 3,5% des ménages détiennent, à eux seuls, 50% des logements mis en location.

Il devient indispensable qu'un service public du logement investisse massivement dans le logement social grâce à une fiscalité plus juste.

Un très coûteux accès aux soins

L'assèchement des ressources de la Sécurité sociale organisé par le gouvernement se traduit par le désengagement de l'assurance maladie obligatoire du remboursement des soins prescrits.

Les dépenses pour se soigner deviennent de plus en plus lourdes, insurmontables pour les plus modestes. Leur importance dans le budget des retraités-es ne cesse donc de croître: paiement d'une partie des médicaments, dépassements d'honoraires, etc... sans compter les déplacements pour consultations et soins, faute de praticiens et de praticiennes et d'hôpitaux à proximité.

Cotiser à une assurance complémentaire est devenu indispensable. Avec les transferts de charges, leurs tarifs explosent (voir p 14). Le monde assurantiel qui envahit ce secteur de plus en plus marchand et dont l'objectif est de faire du profit transfère la note sur les souscripteurs.

La PSC: quelles conséquences pour les retraités-es?

La mise en œuvre de la Protection Sociale Complémentaire est prévue en 2025. Les nouveaux et nouvelles retraités du Ministère de l'Éducation nationale, qui rejoindront le contrat collectif, verront leur cotisation doubler avec son passage à 100% de la cotisation pleine (estimée à ce jour à 80 euros), du fait de la suppression de la participation du MEN qui est de 50% de la cotisation pour les actifs, puis passer progressivement sur 5 ans à 125%, 150%, puis 175%...

Celles et ceux déjà à la retraite auront un an pour choisir soit de rejoindre le contrat collectif et l'opérateur choisi par le MEN et dans ce cas

ils devront payer 175% de la cotisation pleine, soit de cotiser à une autre complémentaire dont les tarifs risquent d'exploser compte-tenu du départ des actifs. Elles et ils pourraient aussi ne pas cotiser à une complémentaire avec toutes les conséquences à prévoir!

À rebours de ces évolutions, il est possible d'aller vers plus de solidarité en obtenant la Sécurité Sociale à 100% des soins prescrits. Il nous faut agir en ce sens.



Les services publics, outils d'égalité

Les politiques gouvernementales affaiblissent la présence des services publics sur tout le territoire, diminuant les investissements, découpant les entreprises publiques (courrier, énergies, transports...) et transformant insidieusement le statut de fonctionnaire et le Code des pensions civiles et militaires.

Les inégalités territoriales se creusent. Les nombreuses restructurations et les politiques d'austérité empêchent de plus en plus de citoyens et citoyennes d'accéder à des services publics de proximité. Éloignement des établissements de soins, manque d'interlocuteurs aux impôts, à l'aide sociale, guichets uniquement accessibles par le numérique... Les ruraux, les jeunes, les retraité-es, les plus fragiles peinent à satisfaire des besoins essentiels.

Mailler de nouveau les territoires, investir massivement dans la santé et l'éducation, développer de nouveaux services publics comme celui de l'autonomie, du médicament,

du logement et celui des transports, voilà le vrai défi pour réduire les inégalités. Car les services publics sont bien la seule richesse de celles et ceux qui n'en ont pas!



© FSU-SNUIPP

Statut et protections en danger



Les « réformes » successives de la Fonction publique minent progressivement le statut du fonctionnaire et le Code des pensions. La Loi dite de Transformation de la Fonction publique adoptée à l'été 2019 a commencé à produire ses effets dévastateurs.

La relation contractuelle entre l'employeur et l'agent-e tend à s'imposer comme le fonctionnement ordinaire de la Fonction publique à la place de la relation statutaire. En découlent l'augmentation continue des personnels contractuels, l'absence de plan de titularisation et le refus de créer de nouveaux corps pour les métiers émergents, la multiplication des emplois fonctionnels, et pour les agent.es l'augmentation de la part de l'indemnitaire au

détriment de l'indiciaire, l'individualisation des rémunérations et des fonctions... Le Code des pensions s'en trouve miné et la situation des futures fonctionnaires retraité-es, gravement menacée.

Si les fonctionnaires s'appauvrissent, usagers et usagères subissent la dégradation des services qui accompagne inévitablement toutes ces régressions.

Le 49.3 un coup de force... légal



© SHUTTERSTOCK

Cet article de la constitution de la V^e République est une disposition sans équivalent dans les constitutions précédentes ou à l'étranger. Créé afin d'éviter le blocage du Parlement et l'instabilité de la IV^e République, il a été utilisé plus de 100 fois en 65 ans: la première fois, c'était pour doter la France de l'arsenal nucléaire!

En 2023, avec de faiblesse politique, il a servi pour passer en force la réforme des retraites. Le gouvernement n'a convaincu ni les Français ni la représentation nationale de la nécessité de sa contre-réforme. Méprisant la démocratie sociale, ignorant les millions de grévistes et de manifestant-es mobilisé-es et soutenu-es par l'inter-syndicale, il a empêché le Parlement de mener un débat instruit et contradictoire sur l'avenir de notre système de retraites.

En 1991, Michel Rocard s'en servait pour créer la CSG. Piètre consolation: au moins avait-il laissé l'Assemblée nationale débattre de l'intégralité du texte avant d'utiliser le 49.3.

Lors du vote du Projet de la Loi de Finances, Elisabeth Borne le brandit dès l'arrivée du texte à l'Assemblée nationale: circulez, vous n'avez pas votre mot à dire! Déjà utilisé plus d'une vingtaine de fois, le 49.3 est devenu le symbole de la Macronie.

Un mode de fonctionnement

Son utilisation est arrivée à son paroxysme: permettre à un Président sans majorité, ni à l'Assemblée Nationale ni dans l'opinion, d'imposer une loi.

Avec le 49.3, symbole de l'affaiblissement de la démocratie parlementaire, la Nation se voit frustrée de débats au Parlement et d'une démocratie référendaire, sources de la souveraineté selon notre constitution.

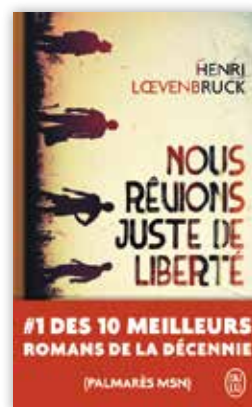
Quand il devient difficile à utiliser, comme lors de la loi immigration, une commission paritaire mixte est convoquée pour trouver un accord qui permette l'adoption. Avec ces armes constitutionnelles, le gouvernement soumet les député-es à un intenable chantage: abandonner leur pouvoir législatif ou faire tomber le gouvernement.

Au final, le 49.3 est avant tout un outil pour se passer du débat parlementaire.

● Jean-Louis Trouinard

Déjà utilisé plus d'une vingtaine de fois, le 49.3 est devenu **le symbole de la Macronie.**

– Biblio –



Henri Lœvenbruck Nous rêvions juste de liberté

Dès la lecture du titre, on a envie de plonger dans ce beau roman d'Henri Lœvenbruck paru en 2015. Un grand livre sur l'amitié, la fraternité, la loyauté, la liberté, la trahison.

Dans cette errance sauvage à travers l'Amérique, quatre ados vont découvrir le monde des adultes, celui des bikers, ces motards en marge de la société. Quatre petits délinquants qui deviendront grands.

Dans ce poème furieux et lyrique sur l'insoumission et le nomadisme, le récit (à la première personne) explosif, bourré d'émotions, est un hymne humaniste, une escapade initiatique d'une puissance peu commune que j'ai parcourue joyeusement le sourire aux lèvres et que j'ai quittée le cœur débordant d'allégresse. Une belle claque comme celle-là, on aimerait en recevoir plus souvent.

● Françoise Célièrier-Echeverria



Amboise, la vie de château(x) mais pas seulement!

Amboise, à mi-chemin entre Tours et Blois, noble cité très proche de tant d'autres célèbres châteaux de la Loire (Chaumont-sur-Loire, Chenonceau...) se niche au bord du grand fleuve encore sauvage qui s'écoule à ses pieds. Elle fut dès le IV^e siècle avant notre ère la capitale des Turons.

On connaît d'elle bien évidemment son magnifique édifice qui domine la ville et le fleuve royal. Il se situe sur l'éperon terminal du plateau des Châteliers, espace délimité par les vallées de la Loire et de l'Amasse. Il servit de résidence aux rois Charles VIII, Louis XII et François Ier. La dépouille du Grand Léonard repose dit-on dans la chapelle Saint Hubert qui jouxte la bâtisse principale. Son nom est aussi associé à la trop fameuse « Conjuraison d'Amboise » de 1560, prémices des guerres

de religion. En vous promenant dans la ville, émerveillez-vous devant la tour de l'horloge, autrefois porte de la ville, surmontée en 1495 d'un beffroi puis d'une horloge. A voir aussi au cœur de la ville les Greniers de César, anciens silos à grains situés dans un site troglodytique étonnant et le « Garage », centre d'art contemporain.

Des châteaux, en veux-tu en voilà!

On connaît tout autant le château du Clos Lucé, bâti au xv^e siècle et mis à

disposition du célébritissime Léonard de Vinci qui y vécut ses dernières années. Outre de magnifiques reconstitutions des machines du génial inventeur présentées à l'intérieur, les visiteurs découvriront avec bonheur un musée en plein air et le jardin de Léonard aménagé comme un tableau vivant. Tout proche du précédent, moins connu mais tout aussi intéressant: Château Gaillard, le plus italien d'entre eux dit-on. C'est ici que se dessine la première Renaissance française avec ses jardins

à l'italienne façonnés dans un parc de 15 hectares et son conservatoire des orangers. À la sortie sud d'Amboise, en lisière de forêt, se dresse la pagode de Chanteloup. Du haut de ses 42 mètres, cette tour vestige du château du Duc de Choiseul, ministre du roi Louis XV domine un parc bordé de bassins et d'arbres centenaires.

Un fleuve riche d'histoire

Flânez le long des bords de la Loire pour découvrir des paysages changeant sans cesse au gré des heures et des saisons. Les amoureux de la nature, y découvriront les sternes, petits gravelots et autres oiseaux migrateurs nichant sur des bancs de sables éphémères où peuvent pousser des plantes quasi tropicales. Près des quais, à l'entrée du marché hebdomadaire de renommée nationale, la fontaine « aux cracheurs, aux drôles, au génie » du sculpteur Max Ernst est un hommage au Seigneur De Vinci en même temps qu'une œuvre contemporaine audacieuse.

Aventurez-vous côté rive droite de la Loire, pour y découvrir non loin de la gare, un musée de la confiserie et les vestiges de l'entreprise Mabilille qui y rebâtit en 1900 un pavillon Eiffel, usine mondialement connue pour sa production de pressoirs pré assemblés.



Poussez vers l'île d'Or qui sépare le fleuve en deux grands bras. Elle fut le théâtre d'une rencontre historique entre Clovis et Alaric roi des Wisigoths en 531. Scène beaucoup moins pacifique en 1940 lors de l'assaut des troupes allemandes voulant franchir la Loire en ce lieu stratégique!

La Loire à bicyclette

Outre les nombreux châteaux en partie déjà cités, l'Aquarium de Touraine et le zoo de Beauval raviront petits et grands. Et en prime, non loin de

là, déambulez dans le Parc des Mini Châteaux, un espace sur deux hectares aménagés de 41 des plus beaux châteaux de la Loire reproduits à l'identique en modèle réduit.

N'oubliez pas qu'Amboise et ses multiples modes d'hébergements constituent une étape centrale et renommée de la Loire à Vélo qui, sur 800 km, longe les bords du fleuve.

Et puis, il y a les vignobles Amboise, Montlouis, Vouvray, Chinon... et la gastronomie. Mais c'est déjà une autre histoire! ● **Deny Nonnet**



Quelques bonus

L'effigie du château d'Amboise a été utilisée pendant près d'un siècle pour illustrer les paquets de biscottes Bougard, en vente uniquement dans les boulangeries traditionnelles. Les produits publicitaires dérivés de cette marque sont aujourd'hui très recherchés!

Amboise et sa royale demeure, c'est aussi l'occasion de découvrir Abdel-Kader. Ce « meilleur ennemi » de la France résista à la conquête de l'Algérie au XIX^e siècle. Il fut reclus à Amboise pendant quatre années avant de partir en exil au Moyen-Orient. Il y devint alors, avant l'heure, le promoteur d'un Islam ouvert au monde en avant garde du réveil national arabe.

Signe odieux des relents racistes actuels qui gangrènent nos sociétés, une reproduction de son portrait en fer forgé a été récemment vandalisée sur le quai de la Loire!

Pourquoi une augmentation de la complémentaire santé en 2024 ?

Le communiqué de presse du 7 décembre 2023 de la CLCV, association de consommateurs, dénonçait la logique installée de transfert du financement de la Sécurité sociale vers les mutuelles. Le constat est que l'État engage une privatisation larvée de notre protection sociale.

En 2024, les complémentaires santé (mutuelles ou assurances privées) devront rembourser à leurs assurés 1,4 milliard d'euros de dépenses auparavant prises en charge par la Sécurité sociale: 600 millions d'euros liés au passage de 70% à 60% des remboursements des soins dentaires de la Sécurité sociale et 800 millions d'euros liés aux transferts de l'objectif national de dépenses de l'Assurance maladie (ONDAM) vers les assurances complémentaires.

Les cotisations des complémentaires santé n'ont pas fini d'augmenter. Les spécialistes du secteur évoquent une augmentation de 10% par an pendant au moins 4 ans, soit 40% en 2028!

Ces hausses vont accroître le nombre de personnes sans mutuelle, déjà estimé à trois millions, et les non-recours aux soins des plus fragiles d'entre nous.

L'esprit de solidarité et d'égalité voulu par les fondateurs de la Sécurité sociale du conseil national de la résistance (CNR) en 1945 s'éloigne peu à peu et nous regardons ailleurs...

● **Laurence Touroult**

Du brut au net



Difficile de s'y retrouver: le montant brut des pensions est sujet comme pour le traitement des actifs à divers prélèvements. Décryptage des lignes du bulletin de pension.

La CSG¹ est un prélèvement qui sert au financement de la protection sociale. Il existe quatre taux selon les revenus: 0%, 3,8%, 6,6% ou 8,3%. Ce taux est calculé en fonction du RFR² des deux dernières années, indiqué sur l'avis d'imposition. L'assiette de la CRDS³ dont le taux est fixé à 0,5% est cependant un peu plus large, puisqu'elle touche également d'autres revenus comme les prestations familiales ou ceux tirés des ventes d'objets d'art. Prévues initialement pour 13 ans, elles sont toujours d'actualité tant que la dette sociale sera présente! Fin annoncée pour 2034?

La CASA⁴, quant à elle, est à un taux de 0,3% pour celles et ceux qui cotisent déjà à 6,6% ou 8,3% de CSG.

L'impôt

Le PAS⁵ est modulé par le revenu annuel, ici l'impôt sur le revenu. Attention: en cas de variations importantes de ses revenus, il est conseillé de l'aménager avec le contrôleur des Impôts.

Il faut aussi retirer le montant de la cotisation complémentaire de santé pour obtenir enfin ce que l'on peut dépenser, soit le net! ● **Maryse Lecat**

1. Contribution Sociale Généralisée 2. Revenu Fiscal de Référence 3. Contribution pour le remboursement de la dette sociale 4. Contribution de solidarité pour l'autonomie 5. PAS: Prélèvement à la Source

Départ à la retraite à la date de son choix dès l'ouverture des droits, enfin!

Grâce aux mobilisations contre la réforme des retraites, le gouvernement a été contraint de modifier les modalités de départ à la retraite pour les enseignant-es du premier degré. La loi met fin à une règle injuste qui obligeait à partir à la retraite au 1^{er} septembre contrairement au second degré. Le maintien de cette exception et le report de l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite auraient constitué une double peine. Un volant de remplaçant-es à la hauteur des besoins est désormais nécessaire. ● **Sonia Lejeune**

La vigne à l'assaut du territoire



Des vignobles récents pour des goûts actuels

Beaucoup des vignobles nouveaux produisent des vins blancs pétillants ou tranquilles, assez légers et répondant ainsi à la demande actuelle. Toutefois un cépage identique ne donne pas un vin identique. D'autres facteurs entrent en jeu, la nature du sol mais aussi l'exposition, le climat, la taille... Les vins issus du Viognier ou du Chardonnay dans le Languedoc peuvent séduire mais ne donneront jamais un Condrieu ou un Meursault! Que seront les vins de Bretagne où plus de cinquante exploitations se sont lancées, des côtes d'Armor au Morbihan ? Ceux de la Somme et ceux du Nord ? Nous le saurons dès 2024 puisque des rouges de trois ans et des blancs de deux ans seront disponibles.

Une production de qualité proche de la nature

La libération européenne des droits de plantation en 2016 a rencontré l'enthousiasme de femmes et d'hommes épris du désir de créer leur production, soucieux d'écologie et de bien-être. Faire du vin est avant tout affaire humaine, qui œuvre dans les champs et dans les chais. Les nouveaux vigneron s'emparent des techniques nouvelles: herbage, labours en surface, plantations d'arbres qui fixent l'azote ou attirent les bons insectes et les oiseaux auxiliaires et vendanges manuelles. Leurs relations entre eux s'éloignent de la concurrence au profit du partage d'expériences. De véritables communautés se sont créées pour le travail, des vendanges à la commercialisation. L'amateur de vin a tout à y gagner, son porte-monnaie aussi. Bouffée d'air pur à l'époque où les grands financiers qui ne connaissent même pas leurs vignes s'emparent de châteaux qu'ils revendront à la moindre baisse de rentabilité! ● **Jacques Hattable**

«La vigne est partout sauf dans le Nord, en Bretagne et en Normandie.» Cet adage se révèle totalement faux. La vigne s'implante dans toute la France, gagne ou regagne des territoires. Loin des lubies de paysans en recherche d'originalité, la tendance, profonde, est nourrie de connaissances scientifiques et d'expérimentations de terrain, de motivations honorables et de pratiques nouvelles.

Ce phénomène s'étend bien au-delà de nos frontières. Le réchauffement climatique est l'explication avancée notamment en Angleterre où la production viticole explose au Sussex, en Cornouailles et même aux îles Scilly! En Europe du Nord aussi, bien que les Allemands et les Belges produisent

Les nouveaux vignerons s'emparent des techniques nouvelles:
herbage, labours en surface, plantations d'arbres et vendanges manuelles

du vin depuis des siècles sur les rives du Rhin et de la Meuse. Mais dans les régions et les pays du Sud, pour maîtriser la sécheresse, il a fallu des

dérogations permettant l'arrosage, comme au printemps 2022 en Provence.

La vigne s'accommode des climats les plus variés et parfois extrêmes du désert d'Atacama au Chili à 2500 m d'altitude aux cultures italiennes du bord de mer, des neiges d'hiver à Rhode Island aux cha-

leurs torrides du Maroc. Que reprocher aux vendanges tardives d'Alsace sinon de donner de merveilleux Riesling et Gewurztraminer liquoreux?



© DR

Docteur Françoise Nay

membre de la Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité et coorganisatrice de l'initiative Tour de France de la santé.

En mai, l'idée de lancer un **« Tour de France pour la santé, un budget de la Sécurité Sociale pour sortir de la crise sanitaire et répondre aux besoins de la population »** est née.

niers constituant un frein majeur à l'accès aux spécialistes... Le nonaccès à un professionnel de santé, lié la crise de la démographie médicale et paramédicale, se traduit par l'absence de médecin traitant pour plus de 7 millions de personnes, des délais de prise en soins à plusieurs mois comme en orthophonie ou en pédopsychiatrie.

Les délais d'attente pour obtenir un rendez-vous, les déplacements pour consulter, sont autant de freins supplémentaires. De nombreux hôpitaux dits de proximité, ne comportent plus de plateaux techniques, de chirurgie, multipliant les difficultés d'accès aux soins du fait de l'éloignement et de la surcharge des centres hospitaliers devant accueillir sans moyens supplémentaires les populations concernées.

3) Quelles actions mène votre Collectif – aux côtés d'autres organisations – et pour quels objectifs ?

En janvier 2023, à l'initiative de « Notre santé en danger », une vingtaine d'organisations citoyennes, syndicales, mutualistes et politiques se réunissaient autour d'un constat partagé d'un système de santé laminé par les politiques menées, d'une crise profonde, grave, touchant tous les secteurs de la santé du médico-social et du social. Et de la nécessité d'une large mobilisation associant usagers, usagères et professionnels autour du droit à la santé. Cette démarche unitaire a abouti à une tribune « Nous vous accusons » signée par plus de 40 organisations et à la tenue d'un Procès des Politiques de Santé le 6 avril. En mai, l'idée de lancer un « Tour de France pour la santé, un budget de la Sécurité Sociale pour sortir de la crise sanitaire et répondre aux besoins de la population » est née. Du 11 septembre à la mi-décembre, plus de 70 organisations s'y sont engagées et près de 80 initiatives se sont tenues dans toute la France liant les difficultés concrètes rencontrées et le budget d'austérité porté par le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale. Une réunion bilan et perspectives est prévue en janvier. On continue!

● Propos recueillis par Bernard Lioure

Tour-France-sante-plfss@mailo.com
notre-sante-en-danger@mailo.com



1) Vous êtes co-animatrice du Collectif « Notre santé en danger ». Que pouvez-vous nous dire de ce collectif ?

Le Collectif regroupe des associations, collectifs, mutuelles, syndicats et forces politiques. Créé en 2011, il n'a cessé d'informer, de sensibiliser et de mobiliser sur les graves remises en cause du système de santé et de protection sociale. Il est porteur de propositions alternatives. Il s'efforce chaque année avec d'autres de faire du 7 avril, journée mondiale de la santé, une journée citoyenne de mobilisations pour la santé, le médico-social et le social.

2) Quels sont les principaux freins à l'accès aux soins que vous recensez ?

Les freins à l'accès aux soins sont pluriels et souvent intriqués : freins financiers, difficultés d'accès à un professionnel, éloignement géographique des structures de soins, accès complexifié au système de protection sociale, mise à mal de la relation soignant-soigné...

Les freins financiers augmentent, inflation, coût des complémentaires, forfaits, franchises, baisses de remboursement ou déremboursements, dépassements d'honoraires, ces der-